



## Procès-verbal de l'assemblée générale du 30 avril 2015 de l'AsMéd-VD à Bénévolat-Vaud, Lausanne

### **Excusés :**

Profa, APE, Catherine Sauer, François Beffa, Dana Issa, Rolf Keller, Françoise Legeret, Nicole Pellaud, Christophe Petter

### **Présents :**

Jean-Paul Corboz, Philippe Beck, Marie-Claude Ischer, Brigitte Sidler, Alain Valiquer, Samuel Bonstein, Gianpaolo Berta, Adola Fofana, Michel Lob, Margaux Oswald, Catherine Guerbet, Paula Monnard

Séance ouverte à 19h30 par Samuel Bonstein, président

#### **1. Accueil**

Présentation des présents

#### **2. Adoption du procès verbal de l'AG du 29 avril 2014**

Le PV est adopté par l'assemblée.

#### **3. Rapport d'activité 2014**

L'année s'est terminée avec 7 médiations et 88 appels.

#### **4. Rapport de la trésorière et des vérificateurs**

- Les comptes sont bouclés avec un bénéfice de CHF 391.50. Il sera porté au capital. Les cotisations sont globalement stables. Les comptes sont sains. Le capital est de CHF 29'784.90.

La comptable délivre des attestations aux gens qui ont fait des dons.

- Les vérificateurs, Alain Valiquer et Josefa Naveira ont vérifié toutes les pièces et trouvent la comptabilité en ordre.

- Les comptes sont approuvés à l'unanimité avec nos remerciements.

#### **5. Décharge de la gestion du comité**

L'assemblée donne décharge au comité avec des remerciements.

#### **6. – (Il n'y a pas de point 6 et 7, erreur dans la convocation)**

#### **7. –**

**8. Elections statutaires**

- Le comité se représente avec une personne en plus, Josefa Naveira.
- Les vérificateurs seront : Alain Valiquer, Gianpaolo Berta, et suppléant Adola Fofana,
- La trésorière continue sa fonction, merci.
- Le membre externe pour la commission d'accréditation sera Brigitte Sidler en remplacement de Catherine Sauer, que nous remercions .

**9. Cotisation**

Au vu de nos finances actuelles, les cotisations sont inchangées.

**10. Divers**

- Nous avons deux démissions à annoncer :  
Dana Issa et Christophe Barbey.
- Marie-Claude Ischer nous communique un document de la Confédération concernant les numéros 0800. Cela concerne la facturation des frais de téléphone à des clients à partir du 2 juillet 2015. Nous ne sommes pas concernés car nous ne facturons pas.

La séance est levée à 20h10.

P. Monnard

S. Bonstein